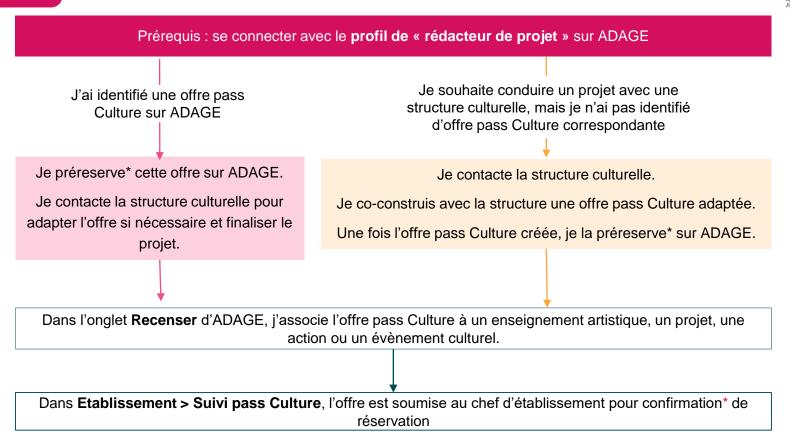
Comment réserver une offre pass Culture sur ADAGE pour mes élèves ?







Les offres collectives couvrent et combinent spectacles, concerts, ateliers, rencontres, conférences, expositions, visites, etc.

Elles peuvent avoir lieu dans le lieu culturel, dans l'établissement scolaire ou tout autre lieu adapté.

Les domaines :

Architecture

Arts du cirque et arts de la rue

Gastronomie et arts du goût

Arts numériques

Arts visuels, arts plastiques, arts appliqués

Cinéma, audiovisuel

Culture scientifique, technique et industrielle

Danse Design

Développement durable

Univers du livre, de la lecture et des écritures

Bande dessinée

Musique

Patrimoine, mémoire, archéologie

Photographie

Théâtre, expression dramatique, marionnettes

Média et information

Les offres publiées par la structure culturelle peuvent évoluer grâce au dialogue structure-établissement scolaire.

Les offres peuvent être co-construites par la structure et l'établissement scolaire, puis publiées par la structure.

Comment annuler une préréservation ?



Une préréservation peut être annulée

- par le rédacteur de projet l'ayant préréservée tant qu'elle n'a pas été confirmée (réservée) par le chef d'établissement ;
- par le chef d'établissement.

Pour annuler une préréservation, allez sur la page **Suivi des actions pass Culture** via le menu **Etablissement > Suivi pass Culture**.

Cliquez sur le bouton en forme de croix pour annuler la préréservation.

